

Et si le biathlon devenait un loisir grand public ?

Les exploits des biathlètes français intéressent désormais un public autre que sportif. Pour le cabinet Abest, c'est le moment de démocratiser un sport qui était encore confidentiel avant les Jeux d'Albertville.

Pourvoyeur numéro un des médailles olympiques françaises (7 sur les 14 glanées à Pékin), le biathlon est devenu un sport "bankable". L'Équipe TV capitalise sur plus d'un million de téléspectateurs (plus qu'espéré) à la moindre retransmission d'une Coupe du monde et en a fait un de ses programmes phares. De quoi arracher un sourire à Hervé Flandin. « Quelle évolution, c'est devenu un sport grand public », constate le Mauriennais, premier Français vainqueur en Coupe du monde (à Canmore en 1991) et médaillé de bronze en relais aux JO de 1994.

À l'époque, la discipline, confidentielle en France, ne comptait que quelques dizaines de pratiquants, et le public ignorait tout des rudiments d'un sport réservé aux militaires des pays de l'Est. Le relais féminin des JO d'Albertville, Raphaël Poirée, Martin Fourcade et, aujourd'hui, Quentin Fillon-Maillet, ont redessiné le paysage. « On a l'impression que c'est exponentiel à chaque olympiade », admire l'ex-biathlète. « C'est le moment idéal pour le démocratiser, le populariser », convient Damien Lafaverge, président du cabinet Abest (basé à UGINE, 35 employés), expert en aménagement de la montagne, des tremplins de Prémanon au centre d'entraînement du ski freestyle en Chine. Depuis 25 ans et la candidature de Bessans et la Haute Maurienne au Championnat du monde, Abest a contribué à 80 % des stades de biathlon en France (centre national de Prémanon, Grand Bornand...), et exporté son savoir-faire sur les sites olympiques de Sotchi et Pékin. « On a un supplément d'âme biathlon, j'ai l'impression de faire partie de l'équipe de France. C'est une belle histoire, géniale. » Une histoire d'amitié avec Hervé Flandin, qui intervient comme consultant pour tout ce qui touche au ski nordique. Un enjeu d'avenir pour une montagne toutes saisons.

Alors qu'Abest et Flandin travaillent sur le projet de rénovation du stade de Bessans, ils



Spécialiste de l'aménagement de la montagne, le cabinet Abest imagine des pôles d'activités autour du biathlon et du nordique, à l'image d'Hervé Flandin (à gauche), Maëva Gautret et Nicolas Jacquemart qui planchent sur un prochain projet. Photo Le DL/J.-F. C.

voient plus loin que les sportifs et la réalisation de pistes de ski-roues réclamée par les stations. « Il existe une dizaine de sites pour la compétition en France, le maillage est bien fait. » Plutôt que les licenciés, ce sont les scolaires, les entreprises, les familles, le grand public... qui sont dans le viseur, par le moyen des carabines laser plutôt que des 22 mm. « Que ceux qui rêvent devant la télé puissent le vivre, le ressentir... mais en associant les athlètes, les fédérations, les partenaires. Il y a une opportunité climatique et environnementale dans le cadre de la diversification. Le biathlon peut se pratiquer sous toutes ses formes... mais en respectant les notions et sans dénaturer le tir sportif après une activité qui fait bouger », insiste l'ex-biathlète. « Sans le sur-vendre. »

Des stades de biathlon en zone semi-urbaine

Pas question de miser que sur le ski-roues ou le roller, trop exclusifs. Damien Lafaverge pense à des activités connexes, à la fois ludiques et simples : gymkhana, boarder, trottinette, des agrès d'urban race... « La demande existe, il faut trouver les bonnes activités à associer pour faire vivre le stade sans qu'il soit rempli de sportifs et de compétiteurs. En Ardèche, à côté d'un pas de tir cinq couloirs, une tyrolienne et

un pump track ont été imaginés. Il y a un projet en cours avec 15 couloirs à Ceillac (Queyras), sans rien à voir avec la compétition. Au Champ du feu (Vosges), outre l'alpin et le nordique, il y a aussi raquettes et VTT, l'été. À 35 minutes de Colmar et Strasbourg, on peut proposer de la journée. » À l'image de ce que pourrait être La Féclaz pour Chambéry, ou Corençon pour Grenoble. En attendant un stade

ludique à Annecy, Grenoble ou Lyon ? « La notion de bruit et de sécurité est à prendre en compte », tempère le président d'Abest.

En surfant sur l'engouement populaire, le biathlon a toutes les armes pour être un des produits de la transition climatique. « La réussite passera par du sur-mesure par rapport aux demandes, par construire quelque chose de bien, de beau, d'intégré et dans

les règles de l'art, surtout pour les pas de tir. On se doit d'être vigilants dans la conception des stades et dans l'exploitation », conclut Hervé Flandin. Un sport des montagnes prêt à gagner les campagnes et les villes...

Jean-François CASANOVA

RETROUVEZ LE SON SUR ledauphine.com



Abest et Flandin travaillent sur le projet de rénovation du stade de Bessans. L'équipe de France de biathlon y était en stage en 2020. Archives photo Le DL/Valentin JACQUEMET



MYRTILLES SCHNELL Du lundi au samedi 8h-19h
Dimanche 9h-18h

Libre cueillette et vente directe
06.31.40.41.14

A35 - sortie n° 13 direction St-Pierre en face du terrain de foot à STOTZHEIM
OUVERT

ENVIRONNEMENT

L'avenir du Champ du Feu en débat



En volume, la fréquentation du Champ du Feu est aussi importante en été qu'en hiver. La nécessité de mieux organiser cette fréquentation est au centre du projet de réaménagement porté par la Collectivité européenne d'Alsace. Archives DNA/David GEISS et Jean-Paul KAISER



Le projet d'aménagement du massif du Champ du Feu en station quatre saisons est au cœur des interrogations de notre temps. Le sujet a fait largement débat lors d'une réunion publique lundi dernier.

Pensé par les acteurs de terrain, le réaménagement du Champ du Feu se veut « un point d'équilibre » entre la protection de l'environnement et l'activité humaine, comme le qualifiait le président de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) Frédéric Bierry. Autour de lui, de Monique Houlé (conseillère d'Alsace en charge du projet), de Nathalie Kaltenbach (également conseillère d'Alsace et présidente d'Alsace destination tourisme) ou encore de Guy Hazemann (maire de Belmont), une grosse centaine de personnes a participé lundi à une réunion de concertation au chalet du Champ du Feu.

Renforcer la protection des zones sensibles

Pour résumer, le projet (*) vise à mieux gérer, en hiver comme en été, la fréquentation du Champ du Feu et à trouver une meilleure articulation entre les pratiques diver-

ses, le tout en préservant la riche biodiversité du massif (tourbières, zone nature 2000, zones de protection...). Tout le monde a en tête les journées de cohue indescriptibles à la Serva au sortir du confinement, mais ce qu'on sait moins est que le Champ du feu accueille autant de visiteurs en été qu'en hiver. Avec des étés plus chauds, la volonté de trouver un peu d'air en altitude risque de doper encore la fréquentation du massif. Aussi, mieux vaut penser l'accueil du public que le subir. Sur ce point la plupart des participants à la réunion semblaient d'accord.

Autre point de convergence : le fin travail réalisé par le CEA et les cabinets d'études pour renforcer la protection des zones sensibles. Cela passe par la renaturation du site des Bottelets qui abritait le pas de tir du biathlon, celui-ci devant être détruit au profit d'un nouvel aménagement aux Myrtilles. Seule la pratique du ski de fond restera possible aux Bottelets pour soulager les Myrtilles, (spot préféré des fondeurs) et la Serva. À la Serva, justement, la piste des Lisières basses va être fermée car elle passait trop près de la tourbière. D'une façon générale l'idée directrice reste d'éloigner au maximum les amé-

« Le ski dans les Vosges ça risque d'être fini dans vingt ans, alors pourquoi mettre autant de pognon dans tout ça ? »

Un habitant du secteur

gements humains des zones les plus sensibles.

Un stade de biathlon ?

La construction d'un nouveau pôle nordique toutes saisons incluant le biathlon aux Myrtilles a constitué le principal point d'achoppement de la soirée. Les quelque 30 cibles du pas de tir seront entourées de pistes en dur formant à terme des anneaux de 800 m à 2,5 km pour la pratique du ski roue mais aussi de la trottinette, du roller et du vélo. L'idée générale étant d'offrir des activités toutes saisons aux sportifs mais aussi aux familles. La discussion a beaucoup tourné autour de l'opportunité de construire un stade de biathlon alors que la neige se fait chaque année plus rare. « Le ski dans les Vosges ça risque d'être fini dans vingt ans, alors pourquoi mettre autant de pognon dans tout ça ? », résumait

ainsi un habitant du secteur.

Et le débat agite jusqu'aux fondeurs et pratiquants du biathlon. L'un d'eux a ainsi estimé que le ski roue, complément estival pour les fondeurs, n'avait guère d'avenir si la discipline initiale était vouée à disparaître dans la région. Un autre, au contraire, voyait dans cette pratique une activité de plus en plus autonome, citant l'exemple d'une station belge (à 500 m d'altitude) qui a construit une piste de ce genre et qui veut en monter une seconde face au succès rencontré. Un troisième rapportait les propos d'un cadre de l'Union internationale du biathlon, s'interrogeant sur l'opportunité de demander l'inscription de la discipline aux JO... d'été.

Autre activité phare du massif : la randonnée. De ce côté les aménagements prévus visent à canaliser la pratique en redessinant certains

sentiers et parcours avec à terme l'idée d'un tour complet du massif. Les acteurs veulent aussi proposer aux randonneurs plusieurs gîtes où passer la nuit afin de limiter au maximum les bivouacs sauvages, bivouacs qui seront d'ailleurs interdits sur tout le massif. Le président de la Maison de la nature Jean-Claude Rodriguez a lui invité à renforcer sur le site les actions de sensibilisation et de découverte de la nature.

Ressource en eau et risques d'incendie

La concertation sur ce projet va se poursuivre jusqu'au 23 juillet (**). Ensuite, le dossier va être décortiqué par les administrations en vue de l'obtention des autorisations environnementales nécessaires. La CEA espère une enquête publique d'ici un an et le début des aménagements à l'automne 2024. Interrogé sur le projet, le sous-préfet de Molsheim, Thierry Rogelet, a rappelé en la matière les acteurs naviguant, il est vrai, un peu à vue.

Deuxième point : la circulation avec, notamment, la question de la

saturation des routes certains week-ends ou encore le problème des motards sur lequel le représentant de l'État a été vivement interpellé.

Troisième point de vigilance : la ressource en eau, sujet hautement sensible en montagne désormais. La rareté de l'eau, a d'ailleurs rappelé le maire de Belmont, est la raison pour laquelle le site du Champ du Feu n'a jamais connu de bétonisation. « C'est ce qui nous a protégés », a résumé l'élu.

Dernier point d'inquiétude : les feux de forêt qui n'épargnent désormais plus le massif et contre lesquels des brigades de veilleurs sont à présent en place.

Hervé MICLO

(*) Lire à ce sujet l'article de Jean-Stéphane Arnold « Champ du Feu : concertation sur les aménagements à venir » paru le 18 juin dernier.

(**) On peut s'informer sur le projet et donner son avis jusqu'au 23 juillet sur le site internet : www.alsace.eu/actualites/concertation-publique-champ-feu-je-donne-mon-avis. Des permanences ont lieu également au Champ du Feu au chalet, et à Strasbourg à l'Hôtel de la Collectivité européenne d'Alsace.

taines participé au budget de l'Adira via des contributions spontanées atteignant les 80 000 €, soit 1,8 % du budget total de 4,4 millions d'euros.

En 2022, dans une conjoncture économique placée sous le signe de la relance, facilitée, dans la foulée de la crise du Covid, par une mobilisation des acteurs publics, l'Adira a « vu se poursuivre et s'intensifier les projets d'investissement des entreprises alsaciennes malgré les tensions internationales », lit-on dans son rapport d'activité.

3 993 emplois créés ou maintenus

Le montant cumulé des projets d'investissement accompagnés en 2022 dépasse les 2 milliards d'euros, un record. Ainsi « bon nombre d'entreprises ont décidé de continuer à consacrer une part importante de leur budget à la modernisation de leurs usines afin d'accroître leur capacité de production et de gagner des parts de



Parmi les près de 600 entreprises accompagnées par l'Adira, le fabricant de matériel de boulangerie Bongard, qui a investi 3,7 millions d'euros sur son site de Holtzheim en 2022. Archives L'Alsace/Vanessa MEYER

marché ». Au total, 470 projets ont été traités par les équipes de l'Adira, dont 314 concrétisés ou en voie de l'être. Cela représente 3 993 emplois créés ou maintenus, en majorité résultant de projets de développement (238).

encore la mise en place par l'entreprise pharmaceutique Delpharm d'une filière de formation lui permettant d'attirer des compétences.

En marge de l'accompagnement et du conseil, l'Adira œuvre également au développement de « communautés » d'entreprises, favorisant les partages de compétences et d'expérience. L'agence est implantée dans une quarantaine de groupes et réseaux en Alsace.

L'Adira anime également la Marque Alsace, qui a vu le jour en 2012, avec l'ambition d'en faire « la marque territoriale la plus connue et la plus porteuse de valeur en France ». En 2022, 22 nouvelles entreprises ont été labellisées « Alsace Excellence » (sur un total de 137), 17 accréditées « Fabriqué en Alsace » (sur un total de 48) et une marque « Artisan d'Alsace » a été créée en partenariat avec la chambre de métiers, arborée par 166 entreprises fin 2022.

Hélène DAVID

politiques « innovantes » dans le but d'accompagner et atténuer les effets des changements climatiques ». Parmi ces politiques, par exemple, le plan Arbres et forêts d'avenir d'Alsace, qui vise à « régénérer » les forêts alsaciennes, le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les toits des collèges, ou encore la création d'îlots de fraîcheur près des établissements et les actions de sensibilisation des plus jeunes. La CEA a aussi mis en œuvre la sobriété dans sa consommation énergétique, en la réduisant de 35 % cet hiver.

Pour ces efforts, la CEA s'est vu remettre le grand prix des territoires en transition, une distinction organisée par Mon avis citoyen, le con-

s'est déroulée 8 juin, à Lyon, au siège du conseil départemental. François de Ruyg, ancien ministre de la Transition écologique et solidaire, a remis le prix à Catherine Graef-Eckert, vice-présidente de la CEA en charge des transitions énergétiques et climatiques.

La CEA avait déjà reçu les deux prix Territoria pour la simplification de la gestion de son courrier et son dispositif Okoté de financement participatif dédié aux projets associatifs. La collectivité s'est aussi vu décerner le trophée de l'entreprise de l'année par l'association Yago, en décembre, et le prix de l'innovation sociale et sociétale lors de la cérémonie des trophées Entreprises d'Alsace, en mars.

LOISIRS

Champ du Feu : concertation sur les aménagements à venir

La Collectivité européenne d'Alsace a lancé une concertation publique sur son projet de « modernisation-reconversion » du Champ du Feu. Celle-ci comprendra un nouveau champ de luge et un stade de biathlon de 4 hectares. On peut donner son avis jusqu'au 23 juillet.

Ce lundi 19 juin à 19 h, une réunion publique sur le projet de refonte des équipements de loisirs du Champ du Feu aura lieu, au chalet de la Serva, dans la salle hors sac.

Nouveaux sentiers, dépollution, renaturation...

Une exposition sur ce projet est également accessible dans ce même lieu, jusqu'au 23 juillet, date de fin de la concertation – obligatoire, selon le Code de l'environnement – lancée par la CEA (Collectivité européenne d'Alsace) sur ce projet.

Ce dernier concerne cinq secteurs du haut du massif : la station de ski de la Serva, les Bottelets, la tour, la Rothlach et les Myrtilles. Parmi les aménagements, dans le cœur de la station, des pistes de ski nordiques seront réaménagées et les équipements présents améliorés, notamment les parcours de course d'orientation.

Aux Bottelets (vers le col de la Charbonnière), on renaturera le secteur. Cette renaturation passera par un démontage des anciennes installations de tir de biathlon et par une dépollution du site (plomb). Au niveau du sommet – la tour, à 1 099 m –, un nouveau parcours piéton sera aménagé et le stationnement sur l'anneau/round-point (normalement interdit) sera déporté.

Un champ de luge de 200 mètres par 50

À la Rothlach, un nouveau champ de luge, de 200 m par 50, sera créé.

Le carrefour routier sera simplifié. Le secteur des Myrtilles deviendra le pôle du ski de fond avec, entre autres, la création d'un « stade nordique quatre saisons », comprenant un espace dédié au biathlon, sur 4 hectares, avec 30 pas de tir. Le parking actuel des Myrtilles sera réaménagé et sécurisé.

8 millions d'euros de travaux

L'enveloppe globale prévue pour ces travaux est d'environ 8 M€ (millions d'euros) – dont 3 M€ pour la Rothlach et 3,5 M€ pour la zone des Myrtilles. Six bans communaux sont concernés par ce dossier. La concertation en cours permettra « de prendre la température auprès du public », estime Monique Houlné, conseillère d'Alsace du canton de Mutzig. « Ce projet n'est pas tombé du ciel, nous l'avons travaillé avec les acteurs du massif et il peut évoluer, en fonction des attentes et des remarques du public. »



Monique Houlné indique les derniers ajustements à apporter à l'exposition qui informe le public du projet, au chalet du Champ du Feu. Photo DNA/Jean-Stéphane ARNOLD

Le Champ du Feu reçoit, chaque année, environ 2 millions de visiteurs, dont 400 000 en hiver. « Un bon dimanche d'hiver, ce sont 10 000 personnes qui y viennent », précise David Gérardin, chargé de mission montagne à la CEA, « avec

30 % de skieurs. En hiver, 40 000 personnes passent par la salle hors sac du chalet du Champ du Feu. »

Jean-Stéphane ARNOLD

PARTICIPER On peut s'informer sur le projet et donner son avis

jusqu'au 23 juillet sur le site internet : www.alsace.eu/actualites/concertation-publique-champ-feu-je-donne-mon-avis. Des permanences ont lieu également au Champ du Feu, au chalet, et à Strasbourg, à l'Hôtel de la Collectivité européenne d'Alsace.